

MODIFICATION N°1 DU PLUi-HD  
APPROBATION

5.2

PLAN MÉTROPOLITAIN  
IMPLANTATIONS  
PIÈCE MODIFIÉE

A0 / 1 : 25000

vu pour être annexé à la délibération du Conseil métropolitain  
en date du 24 mars 2022

Le Président,  
Pour le Président, le 1<sup>er</sup> vice-Président,  
Pierre PRIBETICH



- TISSUS URBAINS CENTRAUX
- TISSUS URBAINS PÉRIPHÉRIQUES
- TISSUS URBAINS AÉRÉS
- Tramway

